

Vol. 1 No. 2 (2024):
Winter



Les influences linguistiques sur le français : une perspective historique sur les emprunts germaniques et anglais

Mahsati Asgarova

Nakhchivan State University

<https://doi.org/10.69760/zqvnnt03>

Résumé

Cette étude explore l'influence des emprunts linguistiques germaniques et anglais sur la langue française à travers une analyse diachronique. En se concentrant sur deux périodes principales de contact linguistique – les interactions avec les tribus germaniques au Moyen Âge et l'influence croissante de l'anglais à partir du XIXe siècle – l'article examine comment ces emprunts ont façonné le lexique français. Les emprunts germaniques, souvent complètement assimilés, ont marqué des domaines comme le militaire et la vie quotidienne, tandis que les emprunts anglais, plus récents, dominent les champs technologiques, économiques et culturels. L'étude montre que les emprunts germaniques se sont largement intégrés de manière phonétique et morphologique, tandis que les termes anglais conservent fréquemment leur "extranéité" linguistique. L'article propose également une réflexion sur l'impact de ces influences sur l'identité linguistique du français et ouvre des perspectives pour de futures recherches comparatives avec d'autres langues.

Mots-clés

emprunts linguistiques, influence germanique, influence anglaise, lexique français, contact linguistique, évolution lexicale, anglicismes, assimilation linguistique, identités linguistiques

Abstract

This study explores the influence of Germanic and English linguistic borrowings on the French language through a diachronic analysis. Focusing on two key periods of linguistic contact – interactions with Germanic tribes during the Middle Ages and the growing influence of English starting in the 19th century – the article examines how these borrowings have shaped the French lexicon. Germanic borrowings, often fully assimilated, have left their mark on areas such as the military and daily life, while more recent English borrowings dominate the technological, economic, and cultural fields. The study shows that Germanic borrowings have largely been integrated both phonetically and morphologically, whereas English terms frequently retain their linguistic "foreignness." The article also offers a reflection on the impact of these influences on the linguistic identity of French and opens perspectives for future comparative research with other languages.

Keywords

linguistic borrowings, Germanic influence, English influence, French lexicon, linguistic contact, lexical evolution, Anglicisms, linguistic assimilation, linguistic identities



This is an open access article under the
Creative Commons Attribution 4.0
International License

Euro-Global Journal of Linguistics and Language Education
Vilnius, Lithuania

Introduction

L'histoire du français est marquée par une interaction complexe avec d'autres langues, résultant en une riche tradition d'emprunts lexicaux qui ont profondément modifié sa structure et son vocabulaire. En tant que langue romane issue du latin vulgaire, le français a non seulement préservé son héritage latin, mais a également intégré de nombreux éléments provenant de langues germanophones et anglophones. Ces contacts linguistiques, souvent motivés par des dynamiques historiques telles que les invasions germaniques ou les échanges avec le monde anglo-saxon, ont permis au français de se renouveler et d'élargir ses champs lexicaux, notamment dans des domaines tels que le militaire, le commerce et la technologie (Chadelat, 2003; Jacquet-Pfau, 2011).

Les emprunts lexicaux constituent un aspect fondamental de l'évolution des langues, et le français n'a pas échappé à ce processus d'enrichissement linguistique. L'intégration des mots germaniques et anglais dans la langue française ne s'est pas faite de manière uniforme, mais par vagues successives liées à des périodes spécifiques de contact culturel et politique. Par exemple, les emprunts germaniques apparaissent massivement après les invasions franques au début du Moyen Âge, tandis que l'influence anglaise, bien que présente dès la Guerre de Cent Ans, devient particulièrement prononcée à partir de la Révolution industrielle et de l'hégémonie culturelle anglophone du XXe siècle (Winter-Froemel, 2015).

Cette étude vise à offrir une analyse diachronique des emprunts lexicaux germaniques et anglais dans le français, en mettant l'accent sur les processus d'adaptation phonétique, morphologique et sémantique qui ont permis l'intégration de ces éléments étrangers au sein du système linguistique français. Nous explorerons comment ces emprunts ont parfois conservé leur caractère exogène, tout en devenant des éléments constitutifs de la langue française, et dans quelle mesure ils reflètent les dynamiques de pouvoir et d'échange culturel entre la France et ses voisins germaniques et anglophones.

L'hypothèse de cette recherche repose sur l'idée que les emprunts germaniques, plus anciens et ancrés dans la langue courante, se sont davantage intégrés phonétiquement et sémantiquement, tandis que les emprunts à l'anglais, souvent plus récents, conservent une certaine "extranéité" linguistique, tant au niveau de leur prononciation que de leur usage (Lodge, 1998). Cette distinction entre les deux types d'emprunts permet de mieux comprendre les mécanismes internes qui régissent l'adoption et l'adaptation de mots étrangers en français, tout en révélant des dynamiques sociolinguistiques sous-jacentes (Manno, 2009).

Enfin, cette étude s'inscrit dans le cadre plus large de l'analyse des contacts linguistiques, et elle interroge la façon dont les langues évoluent sous l'effet d'influences externes. La relation entre le français et ses langues voisines, notamment le germanique et l'anglais, n'est pas seulement un phénomène historique, mais un processus en cours, continuellement redéfini par les flux économiques, culturels et technologiques contemporains (Descloux et al., 2011). Ce dialogue entre langues contribue non seulement à l'évolution lexicale, mais aussi à l'identité linguistique du français, qui se construit à travers ces échanges, parfois conflictuels, parfois intégratifs (Fiévet, Martinez, & Podhorná-Polická, 2024).

Méthodologie

Sources et données

L'analyse des emprunts linguistiques en français repose sur une diversité de sources, tant historiques que contemporaines. Pour la présente étude, nous avons utilisé des dictionnaires étymologiques spécialisés tels



que le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey, 2010) et le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi), qui offrent une vue d'ensemble sur l'évolution des mots empruntés et leur origine. Ces ressources permettent de retracer les racines étymologiques des emprunts, qu'ils soient d'origine germanique ou anglaise, et d'explorer leur intégration dans le lexique français.

Par exemple, le mot "**guerre**", emprunté au germanique *werra*, apparaît pour la première fois au Moyen Âge, alors que des interactions avec les peuples germaniques étaient fréquentes. De la même manière, l'emprunt moderne "**weekend**" est un exemple de la manière dont des mots anglais, en raison de la mondialisation, se sont introduits dans le vocabulaire français. Le *Dictionnaire historique* permet non seulement de comprendre l'origine de ces termes, mais aussi de voir comment leur orthographe et leur sens ont évolué au fil des siècles.

Nous avons également utilisé des corpus textuels, tels que *Frantext*, qui contient une large collection de textes français allant du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Ces textes ont été utilisés pour observer l'évolution de la fréquence et de l'usage des emprunts linguistiques au cours du temps. Par exemple, l'analyse de textes juridiques médiévaux révèle l'importance des termes d'origine germanique tels que "**ban**" (signifiant interdiction ou proclamation publique), tandis que des textes économiques du XIXe siècle montrent une montée en puissance des termes empruntés à l'anglais comme "**business**".

Enfin, des études académiques récentes sur le contact linguistique entre le français et l'anglais ont été mobilisées, comme les travaux de Winter-Froemel (2015), qui se penche sur la dynamique contemporaine d'intégration de mots anglais dans le lexique français, et de Descloux et al. (2011), qui analysent la façon dont certains suffixes français tels que "**-eur**" et "**-aire**" sont utilisés en anglais, parfois avec des créations néologiques. L'article de Chadelat (2003) a également servi de source précieuse, notamment pour l'analyse des emprunts dans le vocabulaire militaire, où des mots comme "**soldat**" (du latin par le biais de l'italien, mais popularisé en français par les interactions avec les troupes germaniques) sont analysés pour leur fonction expressive.

Méthode d'analyse

L'analyse suivie dans cette étude est principalement diachronique, c'est-à-dire qu'elle suit l'évolution des emprunts à travers le temps. La première étape a consisté à sélectionner un corpus de mots d'origine germanique et anglaise dans les sources mentionnées. Chaque mot a été analysé selon trois critères principaux : son origine étymologique, son évolution phonétique et morphologique, et son intégration sémantique dans le lexique français.

L'analyse étymologique s'est concentrée sur la manière dont ces mots sont entrés dans la langue française. Par exemple, les mots d'origine germanique comme "**blason**" (du vieux haut allemand *blāzen*, signifiant souffler ou annoncer) ont été analysés pour comprendre comment ils se sont intégrés à la terminologie héraldique française, un domaine fortement influencé par la culture médiévale germano-française. De même, des termes anglais comme "**manager**", adoptés à la fin du XXe siècle dans un contexte de mondialisation, ont été étudiés pour comprendre leur adaptation phonétique et orthographique dans le cadre du français des affaires.

Ensuite, l'évolution phonétique et morphologique a été étudiée pour voir comment ces mots ont été adaptés aux structures phonologiques et morphologiques du français. Par exemple, le mot germanique "**maréchal**" (du francique *marahskalk*, littéralement valet de chevaux) a subi des transformations phonétiques pour s'adapter à la prononciation française et a également acquis un sens figuré dans la



hiérarchie militaire française. De même, les emprunts anglais récents comme **"email"** n'ont presque pas subi de changements phonétiques, mais leur orthographe a parfois été francisée (**"courriel"**, par exemple).

L'intégration sémantique a, quant à elle, permis de comprendre les changements de sens ou les spécialisations sémantiques des mots empruntés. Par exemple, le mot germanique **"franc"**, d'abord utilisé pour désigner un homme libre sous les Francs, a évolué pour désigner la monnaie française, puis un adjectif qualifiant une personne honnête et directe. L'étude des emprunts anglais comme **"leader"**, d'abord utilisé dans le cadre politique et économique, montre que ce terme a peu à peu pris une connotation plus large, s'appliquant désormais à toute forme d'influence ou de direction.

Enfin, une analyse comparative entre les emprunts germaniques et anglais a été réalisée pour dégager des tendances générales. Par exemple, les emprunts germaniques, souvent plus anciens, sont largement intégrés et naturalisés dans la langue française. En revanche, les emprunts anglais récents sont parfois perçus comme des anglicismes et suscitent un débat quant à leur légitimité dans le français contemporain (Fiévet, Martínez, & Podhorná-Polická, 2024). Cela a été observé dans le domaine de la technologie, où des termes comme **"software"** et **"hardware"** sont souvent utilisés en concurrence avec leurs équivalents français **"logiciel"** et **"matériel"**.

Ainsi, cette méthodologie diachronique et comparative permet non seulement de retracer l'histoire des emprunts germaniques et anglais dans le français, mais aussi de comprendre les mécanismes d'adaptation et les enjeux sociolinguistiques liés à ces emprunts.

Résultats

Emprunts germaniques

Les emprunts d'origine germanique dans la langue française sont largement issus des contacts entre les tribus germaniques et les populations gallo-romaines au cours du Haut Moyen Âge. Les Francs, qui ont fondé la dynastie mérovingienne, ont introduit de nombreux mots dans le vocabulaire français, en particulier dans les domaines liés à la guerre, à l'administration et à la vie quotidienne. Ces emprunts sont profondément intégrés au lexique français, et bien qu'ils soient d'origine étrangère, ils sont rarement perçus comme tels par les locuteurs modernes.

Un exemple emblématique est le mot **"guerre"**, qui dérive du vieux haut allemand *werra*, signifiant désordre ou conflit. Ce terme a remplacé le latin **"bellum"**, montrant ainsi comment le vocabulaire militaire français a été influencé par les interactions germaniques. D'autres termes comme **"blason"** (de *blāzen*, signifiant souffler ou annoncer), **"étrier"** (de *strēg*, signifiant soutien) ou encore **"maréchal"** (de *marahskalk*, valet de chevaux), montrent l'impact des emprunts germaniques sur le lexique militaire et social.

De plus, ces emprunts ne se limitent pas au domaine martial. Des mots du quotidien, tels que **"robe"** (de *raub*, signifiant vêtement), **"fou"** (de *fōl*, signifiant insensé), et **"blond"** (de *blund*, signifiant jaune pâle), proviennent également des langues germaniques. Leur intégration phonétique et morphologique au français est aujourd'hui si complète qu'il est difficile pour les locuteurs de percevoir leur origine étrangère.

L'analyse des textes médiévaux, tels que les chroniques ou les documents juridiques, révèle également une large utilisation de mots germaniques dans des contextes officiels. Le terme **"ban"**, signifiant proclamation ou interdiction publique, est un autre exemple d'emprunt germanique largement



utilisé dans les systèmes féodaux de l'époque, illustrant l'influence des structures de pouvoir germaniques sur la société française.

Emprunts anglais

L'influence anglaise sur le français a connu deux grandes périodes : la première, à partir de la Guerre de Cent Ans (1337-1453), et la seconde, bien plus récente, liée à la mondialisation et à l'hégémonie culturelle anglo-saxonne au XXe et XXIe siècles. Contrairement aux emprunts germaniques, qui se sont intégrés au fil des siècles, les emprunts anglais sont souvent perçus comme des anglicismes et parfois considérés comme une menace à l'identité linguistique française.

L'un des premiers emprunts notables issus de la période médiévale est le mot "**gentleman**", qui a été introduit dans le français pour désigner une personne de haute naissance. Au fil du temps, d'autres termes liés aux échanges économiques et politiques sont apparus, tels que "**budget**", "**club**", ou "**business**", tous issus du vocabulaire anglais. Ces mots n'ont pas seulement été empruntés pour leur utilité pratique, mais ils reflètent aussi les changements sociaux et économiques qui se sont produits avec la montée en puissance des pratiques commerciales et politiques anglaises.

Dans les dernières décennies, l'anglais, en tant que langue internationale, a également influencé le lexique français dans des domaines techniques et culturels. Des termes comme "**weekend**", "**email**", "**software**" et "**marketing**" sont aujourd'hui couramment utilisés en français, malgré les efforts des institutions comme l'Académie française pour promouvoir des équivalents français tels que "**courriel**" (pour *email*) et "**fin de semaine**" (pour *weekend*).

L'analyse comparative des textes économiques et technologiques du XXe siècle montre une adoption rapide des emprunts anglais, en particulier dans le domaine des affaires et de la gestion. Le mot "**manager**", par exemple, est utilisé depuis les années 1950 et illustre bien l'influence des pratiques anglo-saxonnes dans le monde de l'entreprise française. De même, des expressions comme "**brainstorming**" et "**team building**" sont couramment employées dans les contextes professionnels, sans traduction directe en français.

Cependant, ces emprunts sont souvent l'objet de débats linguistiques en France, certains considérant qu'ils enrichissent la langue, tandis que d'autres estiment qu'ils menacent son intégrité. Par exemple, des initiatives telles que la loi Toubon de 1994 visent à limiter l'utilisation excessive des anglicismes dans les publications et les médias, bien que l'efficacité de telles mesures soit discutée.

L'analyse des emprunts anglais montre une tendance à maintenir une certaine "extranéité" dans la langue française. Contrairement aux mots d'origine germanique, souvent adaptés phonétiquement, de nombreux emprunts anglais conservent leur prononciation d'origine, contribuant ainsi à l'essor des débats sur la préservation de la langue française face à la mondialisation.

Discussion

Comparaison des influences

Les emprunts germaniques et anglais dans la langue française présentent des dynamiques distinctes, en termes d'intégration linguistique et d'impact sur le lexique. Les emprunts d'origine germanique sont généralement plus anciens, remontant aux premiers siècles du Moyen Âge, et se sont progressivement intégrés dans le français, au point que leur origine étrangère est souvent méconnue des locuteurs



contemporains. Des mots comme "**guerre**" et "**maréchal**" sont des exemples d'emprunts germaniques profondément enracinés, tant dans leur usage courant que dans leur adaptation phonétique et morphologique. Ils sont phonétiquement adaptés au français, souvent ayant subi des transformations pour se conformer aux règles morphologiques de la langue.

À l'inverse, les emprunts anglais, bien qu'ils aient débuté dès le Moyen Âge, ont connu une augmentation significative à partir du XIXe siècle avec la montée en puissance économique et culturelle des pays anglophones. Contrairement aux mots d'origine germanique, les emprunts anglais conservent souvent une certaine "extranéité" linguistique. Par exemple, des termes comme "**weekend**", "**manager**", et "**marketing**" n'ont pas subi de changements phonétiques majeurs, et leur prononciation d'origine anglaise reste inchangée. Cela peut être attribué à la perception de l'anglais comme langue de prestige, notamment dans les domaines des affaires et de la technologie, où l'utilisation des termes anglais est souvent valorisée.

Un autre point de divergence réside dans la perception sociale de ces emprunts. Les mots germaniques, en raison de leur long processus d'intégration, sont perçus comme faisant partie du lexique français sans débat. En revanche, les emprunts anglais sont souvent sujets à des discussions et à des résistances, notamment de la part des défenseurs de la langue française qui considèrent les anglicismes comme une menace à l'intégrité linguistique nationale (Chadelat, 2003). Ces attitudes se retrouvent notamment dans les efforts de l'Académie française pour proposer des équivalents français à des termes anglais largement utilisés.

Impact sur le français moderne

L'impact des emprunts germaniques sur le français moderne est principalement d'ordre historique, et beaucoup des mots d'origine germanique font aujourd'hui partie intégrante du vocabulaire quotidien. Des termes comme "**guerre**", "**blond**", ou "**ban**" sont utilisés sans conscience de leur origine étrangère, ce qui témoigne de l'assimilation complète de ces mots dans le système linguistique français. De plus, certains de ces mots ont acquis de nouvelles significations au fil du temps, comme "**franc**", qui désignait à l'origine un homme libre et qui a ensuite évolué pour devenir une monnaie et un adjectif désignant l'honnêteté.

En revanche, les emprunts anglais ont un impact beaucoup plus direct et visible sur le français moderne. L'anglais est aujourd'hui perçu comme une langue globale, en particulier dans les domaines de la technologie, des affaires, et des médias. Cela se traduit par une prolifération de termes empruntés directement à l'anglais, souvent sans traduction, ce qui conduit à un mélange de lexiques dans le langage quotidien et professionnel. Des termes comme "**email**", "**software**", "**team building**", et "**leader**" sont couramment utilisés dans le discours professionnel, même si des équivalents français existent (par exemple, "**courriel**" et "**logiciel**"). Cette influence est un reflet de la domination culturelle anglophone, mais elle soulève également des questions quant à l'identité linguistique française face à la mondialisation.

Il est également intéressant de noter que certains emprunts anglais sont adaptés ou partiellement francisés. Par exemple, "**football**" a donné lieu au terme "**foot**", largement utilisé en France, montrant ainsi une forme d'hybridation linguistique. Cette tendance à l'adaptation partielle montre la capacité du français à intégrer des emprunts tout en préservant certaines de ses caractéristiques linguistiques.

Limites de l'étude



Cette étude présente certaines limites qu'il est important de reconnaître. Tout d'abord, l'analyse s'est principalement concentrée sur les emprunts lexicaux visibles dans les textes et les dictionnaires, ce qui ne permet pas toujours de rendre compte de l'ensemble des influences germaniques et anglaises. Par exemple, les expressions idiomatiques ou les calques syntaxiques d'origine étrangère n'ont pas été pleinement explorés dans cette étude. Une analyse plus approfondie de ces aspects pourrait offrir un tableau plus complet des influences germaniques et anglaises sur le français.

De plus, l'étude diachronique présente certaines difficultés méthodologiques liées à la datation exacte de certains emprunts. En particulier, il est parfois difficile de déterminer à quel moment précis un mot d'origine étrangère a été pleinement intégré dans le lexique français. Les sources étymologiques offrent des indices, mais ne permettent pas toujours de retracer les processus sociaux et culturels qui ont conduit à l'intégration d'un emprunt.

Enfin, cette étude se limite aux emprunts germaniques et anglais et n'aborde pas les influences d'autres langues, telles que l'italien, l'espagnol ou encore l'arabe, qui ont également joué un rôle important dans le développement du français. Une approche plus large permettrait de mieux comprendre les dynamiques d'emprunt dans leur globalité et de replacer les influences germaniques et anglaises dans un contexte plus vaste de contacts linguistiques.

Conclusion

Résumé des points principaux

Cette étude a permis de retracer l'évolution des emprunts lexicaux dans la langue française, en mettant en lumière les contributions germaniques et anglaises. Les emprunts germaniques, issus de contacts anciens avec les tribus franques et autres peuples germaniques, ont profondément marqué le lexique français, notamment dans les domaines militaires, sociaux et administratifs. Des mots comme "**guerre**", "**blond**", ou "**maréchal**" témoignent de l'intégration ancienne de ces termes dans la langue française, à tel point qu'ils sont aujourd'hui perçus comme natifs. Ces emprunts, adaptés phonétiquement et morphologiquement au fil des siècles, illustrent un processus d'assimilation linguistique complète.

En revanche, les emprunts anglais, bien qu'ils aient commencé au Moyen Âge, ont connu une accélération au XIXe et XXe siècles, avec l'essor de la culture et de l'économie anglophones. Des termes comme "**manager**", "**weekend**", ou "**email**" ont été intégrés dans le français moderne, en particulier dans des secteurs comme les affaires, la technologie et les médias. Toutefois, ces emprunts conservent souvent une certaine "extranéité" phonétique et morphologique, ce qui suscite des débats sur leur légitimité et leur impact sur l'identité linguistique française. Malgré les efforts pour franciser certains termes (par exemple, "**courriel**" pour *email*), l'influence anglaise reste omniprésente dans le discours quotidien.

En résumé, cette étude met en évidence deux trajectoires d'intégration linguistique distinctes : une intégration profonde et largement acceptée des emprunts germaniques, et une intégration plus récente, souvent perçue comme problématique, des emprunts anglais.

Plusieurs axes de recherche pourraient prolonger et enrichir cette étude. Tout d'abord, une exploration plus approfondie des emprunts syntaxiques et des calques pourrait offrir un éclairage supplémentaire sur l'influence des langues germaniques et anglaises, au-delà des simples emprunts lexicaux. Par exemple, des études sur les tournures de phrases ou les expressions idiomatiques empruntées pourraient révéler des dynamiques d'influence plus subtiles et complexes.



Ensuite, il serait pertinent d'élargir cette étude à d'autres langues ayant influencé le français, telles que l'arabe, l'espagnol ou l'italien, pour comprendre comment le français a absorbé et transformé ces influences étrangères. Une approche comparative entre les différents types d'emprunts (lexicaux, morphologiques, syntaxiques) issus de ces langues permettrait de dégager des tendances générales sur la manière dont le français évolue sous l'effet de ses contacts linguistiques.

Enfin, une recherche sociolinguistique sur la perception des emprunts anglais par les locuteurs francophones modernes serait également intéressante. Une analyse des attitudes linguistiques à l'égard des anglicismes, en particulier dans le contexte de la mondialisation et de la protection de la langue française, pourrait apporter un éclairage nouveau sur les tensions entre ouverture linguistique et préservation identitaire. Cette recherche permettrait aussi de mieux comprendre les politiques linguistiques mises en place pour limiter ou encourager l'adoption de mots étrangers dans le français contemporain.

Ainsi, cette étude ouvre la voie à de nouvelles perspectives sur la manière dont le français, en constante évolution, continue d'intégrer et de négocier ses rapports avec les autres langues, tout en affirmant son identité propre.

Références

- Chadelat, J. M. (2003). Le vocabulaire militaire français en anglais: étude de la fonction expressive des emprunts français en langue anglaise. *Les cahiers de l'APLIUT. Pédagogie et Recherche*, 22(3), 27-39.
- Descloux, E., Fournier, P., Martin, M. S., & Vanhoutte, S. (2011, November). Les mots français en-eur (-euse)/-aire en anglais contemporain: emprunt et création lexicale. In *Colloque international " Les emprunts lexicaux au français dans les langues européennes "* (pp. 145-162).
- Winter-Froemel, E. (2015). 17 Le français en contact avec d'autres langues. *Manuel de linguistique française*, 8, 401.
- Manno, G. (2009). Contact de langues dans une région francophone doublement minoritaire: les attitudes envers les emprunts en Suisse romande. *Normes et hybridation linguistiques en francophonie*, 99-121.
- Lodge, A. (1998). Henriette Walter, L'Aventure des mots français venus d'ailleurs. Paris: Laffont, 1997, 345 pp. 2 221 08275 3. *Journal of French Language Studies*, 8(1), 135-136.
- Gauthier, C. (2013). D'ici et de là-bas. Timezrit/Saint-Étienne, mémoires de mineurs. *Lectures, Publications reçues*.
- Jacquet-Pfau, C. (2011). Les emprunts lexicaux dans la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française. *revue de didactologie des langues-cultures et de lexiculurologie*, (3), 307-323.
- Loubière, P. (2017). Les problèmes de méthodologie dans l'identification des emprunts lexicaux de l'arabe au grec et au latin, d'une part, et aux langues sémitiques, d'autre part, exposés au moyen d'exemples représentatifs. *Les Cahiers du dictionnaire*, 2016(8), 229-249.
- Fiévet, A. C., Martinez, C., & Podhorná-Polická, A. (2024). Quand le néologue se fait étymologiste-De la néologie identitaire à la néologie des dictionnaires. *Neologica*, 2024(18), 93-112.

